

République française

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

COMMUNE DE BOUREUILLES
Séance du vendredi 31 janvier 2014

Date de la convocation:

Membres en exercice :
11

L'an deux mille quatorze et le trente et un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Nadine PEUREUX,

Présents : 10

Présents : Serge GEIMER, Daniel BASTIEN, Jean-Marie BOHIN, Armand DE COSTER, Alain LECLERC, Robert THOMAS, Pascal THOMAS, Nadine PEUREUX, Denise HERBILLON, Gisèle TOURNEUX

Votants : 10

Représentés:

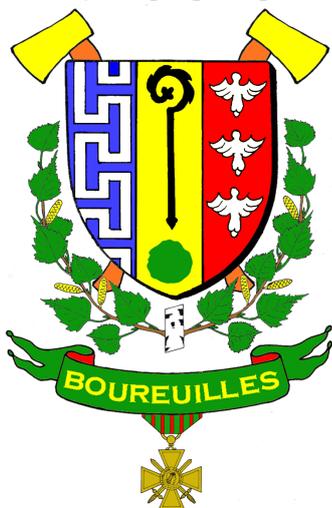
Excusés:

Absents: Dominique GUDEN

Secrétaire de séance: Denise HERBILLON

Objet: ADOPTION DU BLASON COMMUNAL - 2014_04

Nadine PEUREUX, Maire, présente le blason communal que M. Dominique Lacorde, historien demeurant à Gesnes-en-Argonne, membre de la Société philomathique de Verdun et Dominique Larcher, héraldiste, tous deux membres de la Commission héraldique de l'UCG Lorraine ont conçu et proposé pour Boureuilles.



BLASONNEMENT : « Tiercé en pal : au 1) d'azur au pal potencé et contre-potencé d'argent - au 2) d'or à une crosse de sable soutenue d'un caillou de sinople - au 3) de gueules à trois alérions d'argent posés en pal ».

Soutien derrière l'écu deux haches d'or au manche d'orangé passées en sautoirs.

Soutien de l'écu : deux rameaux de bouleau tigés de tanné, feuillés de sinople et aux cônes d'or, mouvant d'une branche tronquée au naturel.

Devise : BOUREUILLES en lettres d'or sur un listel de sinople au revers de gueules.

Croix de guerre 1914/1918 appendue à son ruban sous la devise.

MOTIVATION

Boureuilles est situé entre Champagne et Lorraine d'où les deux blasons de la Lorraine à droite et de la Champagne à gauche.

Au centre la crosse de l'abbaye de Lachalade qui possédait un fief sur Boureuilles. En bas un caillou, surnom des habitants de Boureuilles en patois.

Dans les ornements, les haches représentent le bois important nécessaire pour les faïenceries qui ont existé au village. Les rameaux de bouleaux représentent l'importante fabrication de balais à Boureuilles à une certaine époque. La Croix de Guerre 14-18 évoque la bravoure des habitants durant cette sombre période où le village fut détruit.

Après échange, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.**

Fait et délibéré en séance, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Nadine PEUREUX